



Règlement sur le membership en second

Art. 1 : Peuvent devenir membres en second du Golf Club Montreux, au sens de l'art. 6f des statuts :

- 1.1. Les personnes préalablement membres d'un autre club de 18 trous minimum affilié à Swiss Golf situé en dehors du Chablais et des Alpes vaudoises. Ce club doit être le home club du/de la joueur.euse.

Une demande écrite doit parvenir au GCM. Cette demande sera avalisée par le comité sur préavis de la direction.

- 1.2. Les personnes préalablement membres d'un club 18 trous situé à l'étranger. Ce club doit être le home club du/de la joueur.euse qui doit y payer une cotisation annuelle pleine d'un montant similaire à celui d'une cotisation annuelle pleine en Suisse.

Art.2 : Modalités de la demande

- 2.1. Pour les personnes membres d'un club affilié à Swiss Golf, une demande écrite doit parvenir au GCM. Cette demande sera avalisée par le comité sur préavis de la direction. Le Comité est souverain en la matière.
- 2.2. Pour les personnes membres d'un club étranger, une demande écrite doit parvenir au GCM accompagnée d'une attestation du home club indiquant le montant de la cotisation annuelle payée par le/la membre. Cette demande sera avalisée par le comité sur préavis de la direction. Le Comité est souverain en la matière.

Art. 3 : Droits du/de la membre en second

Le/la membre en second ne bénéficie pas du droit de vote et ne peut pas prendre part aux championnats du club. Il/elle ne bénéficie pas d'un accès au local à chariots ni aux vestiaires membres. Selon les disponibilités, une location de place à chariot ou de vestiaire peut être envisagée.

Art. 4 : Montant de la cotisation de membre en second

Le montant de la cotisation de membre en second est fixé, pour l'année 2023, à CHF 1'500.- pour les membres dont le home club est affilié à Swiss Golf et de CHF 2'000.- pour les membres dont le home club est affilié à une fédération étrangère. Pour cette catégorie de membres en second, la présentation d'un justificatif annuel est requise.

Adopté en séance de Comité le 9 juin 2022